

## Résumé de la deuxième rencontre

### Comité pour les chalets locatifs

La deuxième rencontre s'est déroulée le 25 octobre dernier en soirée. Un retour a été fait sur les enjeux et propositions de solutions transmis par certaines associations. Plusieurs explications/informations ont été données aux membres du comité. Entres autres, les aspects pouvant être régis par les différents types de règlementations possibles et spécifiquement, ceux que le comité pourra traiter dans le cadre du mandat donné actuellement (règlementation d'urbanisme). La règlementation à elle seule ne pourra constituer LA solution. D'autres mesures devront être mise sur pied et appliquées afin de réduire au maximum les problématiques en lien avec la location faite par les résidences de tourisme.

Trois heures et demie de travail, d'échanges d'idées et d'opinions, ont été effectuées lors de cette rencontre fort enrichissante. Merci à toutes les organisations pour leur implication.

Nous tenons à souligner que tous, sans exception, ont la volonté d'encadrer la pratique dans le but de préserver la quiétude et l'environnement des résidents permanents, tout en permettant cette activité économique.